



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210624-D00651010-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 24 juin 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 11), M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 9), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie-Thérèse MICHEL

**Secrétaire :** Mme Julie CHETTOUH

**Étaient absents :** M. Hasni ALEM, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Thierry PETAMENT, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :** M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLILOLO à M. François BOUSSO, M. Damien HUGUET à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 28), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Agnès MARTIN à Mme Nathalie BOUVET, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 22 - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

Délibération n° 2021/006510

## Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

	Date	Avis
Commission n° 1	10/06/2021	Favorable unanime

### Résumé :

Chaque année, la Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement aux radios locales bisontines ayant un statut associatif, une fréquence hertzienne attribuée par le CSA et présentant un projet susceptible d'être accompagné par la Ville de Besançon.

Les propositions qui suivent concernent les radios qui répondent à ces critères et qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de la Communication pour l'année 2021 :

	Subventions versées en 2020	Propositions 2021
Radio Bip	4 420 €	4 420 €
RCF Besançon	4 420 €	4 420 €
Radio Sud	4 420 €	4 420 €
Radio Campus	4 420 €	4 420 €
Radio Shalom	4 420 €	4 420 €

### **Radio Bip (96.9 FM)**

Radio Bisontine Indépendante et Populaire (Radio Bip) est une radio associative d'expression locale, régionale et libre créée en 1977. Centrée sur les droits humains, elle donne la parole à tous. La radio compte 2 salariés, 32 bénévoles et 32 adhérents. Profondément ancrée dans le paysage bisontin, elle est aujourd'hui le média indépendant le plus suivi du Grand Besançon. Avec plus de 11 millions de personnes par an (tout canal confondu) qui écoutent, regardent et lisent l'ensemble des supports, elle a quasiment doublé le nombre d'auditeurs et lecteurs en 2020. Elle mène des actions de formation professionnelle en faveur des salariés et de consolidation des emplois ainsi que des actions éducatives et culturelles auprès du jeune public, des actions en faveur de l'environnement, du développement local, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Elle transmet en direct des événements culturels ou informatifs à Besançon. Pour évoluer davantage vers une indépendance financière et suite à la suppression des emplois aidés, elle a mis en place un canal de diffusion vidéo nommé Média 25 (transmission en direct vidéo/audio) et elle crée des documentaires avec le projet de les diffuser à travers les réseaux de distribution nationales. En 2021, elle souhaite davantage développer le « canal écrit » avec la publication d'un magazine trimestriel qui reprendra l'ensemble des événements couverts par la rédaction. Elle va développer une application mobile qui recensera l'ensemble des reportages, concerts, conférences et directs et afin de renforcer le contenu journalistique, elle va lancer plusieurs campagnes pour l'accueil et la formation de reporters photographes bénévoles.

### **RCF Besançon (88.6)**

Radio Chrétienne en France est une radio associative généraliste tout public d'inspiration chrétienne créée en 1991. Elle compte 6 salariés, 40 bénévoles et 18 adhérents. Elle donne priorité à l'information locale et couvre les événements qui se déroulent à Besançon qu'ils soient politiques, sociaux, sportifs ou culturels. Avec 7 fréquences, les émissions sont diffusées sur les secteurs de Besançon, Pontarlier, Vesoul, Maïche, Belfort, Montbéliard et Morteau. Depuis sa création, elle poursuit son projet d'être une radio de proximité, généraliste et grand public, dans le souci de la diversité et le respect de l'autre. Elle développe des actions culturelles en proposant plusieurs émissions régulières et en ouvrant son antenne à plusieurs structures locales et à des passionnés de culture qui ont animé eux-mêmes des émissions régulières. Elle ouvre également son antenne à des associations de lutte contre les discriminations et en faveur de l'environnement ainsi que du développement local. Elle produit 4 h 13 d'émissions locales du lundi au vendredi, 4 h 51 le samedi et 4 h 09 le dimanche. En 2021, la radio va fêter ses 30 ans et à ce titre, elle souhaite ouvrir une nouvelle page à travers l'audio digital.

### **Radio Sud (101.8 FM)**

Radio Sud est une radio de proximité qui existe depuis 1983, elle compte 27 bénévoles, 35 adhérents, 1 emploi aidé et 2 services civiques. Elle propose une programmation généraliste avec notamment une information locale et régionale quotidienne où des communiqués de presse et reportages sont diffusés. Elle invite des acteurs sociaux, de lutte contre les discriminations, de l'environnement, du développement local pour évoquer leurs actualités, elle soutient les artistes locaux et donne la parole aux anonymes qui souhaitent évoquer leur parcours et leur réalité quotidienne sur l'antenne. Elle diffuse des contenus musicaux de genre multiple (rock, country, hip hop, musiques du monde...). Elle anime des émissions sur des actions éducatives et culturelles en direction de plusieurs publics notamment scolaires, associations, institutions éducatives, personnes handicapées, populations en difficulté... Elle réalise l'intégralité de ses programmes. En 2021, dans le cadre de son développement, elle souhaite poursuivre les actions de redynamisation de son antenne engagée depuis son emménagement au centre-ville.

### **Radio Campus (102.4 FM)**

Radio Campus est une radio généraliste de proximité visant à informer, animer le campus universitaire et favoriser l'expression locale, associative, institutionnelle comme individuelle. Créée en 1997, elle compte 3 salariés, 1 emploi intermittent, 72 bénévoles, 72 adhérents et 3 emplois aidés. Elle réalise l'intégralité de ses programmes et n'a aucun recours à une banque de programmes externes. Les émissions thématiques et musicales sont réalisées par des étudiants de l'Université, de lycéens bisontins et par les salariés de la radio (journalistes et programmeur). Les programmes sont diffusés 24h/24 et 7j/7. La régie mobile, dont la radio s'est équipée, permet de réaliser des émissions en direct de nombreux lieux ou événements à travers toute la région (environ 40 plateaux sont prévus par an). En 2021, elle souhaite poursuivre son action sur l'aire urbaine de Belfort Montbéliard, de favoriser la diffusion de programmes communs avec radio Dijon campus et avec d'autres radios associatives. Elle va organiser le concours du meilleur podcast étudiant pour donner de la visibilité à la créativité, l'expression artistique, l'écriture et l'oralité des étudiants.

### **Radio Shalom (99.5)**

Radio Shalom Besançon est une radio locale qui structure ses actions autour de 3 axes majeurs : se faire l'écho de l'actualité bisontine et de son agglomération en travaillant avec tous les acteurs, qu'ils soient culturels, économiques, sociaux, politiques ou associatifs, participer au dynamisme local en collaborant avec les autres radios associatives de Besançon et de Franche-Comté, assurant la présidence de la fédération des radios associatives de Franche-Comté et transmettre le patrimoine du judaïsme dans un esprit de tolérance grâce à une programmation mettant l'accent sur la culture, l'histoire et la musique juive. Elle compte 5 emplois aidés. La station émet 24h/24h et 7j/7 avec 5 h de direct par jour pour informer sur les actualités locales et régionales. En 2021, elle prévoit tout un ensemble d'émissions à destination des auditeurs bisontins et du Grand Besançon : agenda culturel, rendez-vous associatifs, suivi des différents festivals et colloques, promotion des spectacles, diffusion de conférences consacrées à la lutte contre le racisme et les discriminations en partenariat avec la LDH, LICRA, SOS-Racisme et l'Amitié judéo-musulmane (émissions communes avec Radio Sud et RCF), réalisation d'émissions spécifiques culturelles, animation de débats littéraires dans le cadre de Livres dans la boucle...

En cas d'accord, la dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.023.6574.00300.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal attribue les subventions aux cinq radios locales bisontines mentionnées dans le présent rapport au titre de l'année 2021.**

Pour extrait conforme,  
La Maire,

  
Anne VIGNOT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0